



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 avril 2024 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTON, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

2024-04-179

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De modifier l'ordre du jour par le report du sujet 9.1 Nouvelles structures salariales du personnel cadre.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

2024-04-180

PROCÈS-VERBAUX - SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024 tel que soumis.

Adoptée

2024-04-181

PROJET DE RÈGLEMENT RV-1755 SUR LES DISTRICTS ÉLECTORAUX

ATTENDU QUE conformément à l'article 4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), la Ville doit diviser son territoire en districts électoraux au cours de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu une élection;

ATTENDU QUE le nombre de districts électoraux pour la Ville de Boisbriand doit être d'au moins huit (8) et au plus douze (12);

ATTENDU QUE la division du territoire de la ville en districts électoraux doit rencontrer les exigences de l'article 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d'électeurs de ce district ne soit ni supérieur ni inférieur de plus de quinze pour cent (15 %) au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs dans la municipalité par le nombre de districts, à moins d'approbation de la Commission de la représentation électorale;

ATTENDU que le territoire de la Ville de Boisbriand compte en janvier 2024 un grand total de 21 552 électeurs, divisés en huit (8) districts électoraux comportant une moyenne de 2 694 électeurs par district;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1755 sur les districts électoraux.

Adoptée

2024-04-182

RÈGLEMENT RV-1444-014 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 12 mars 2024;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement ainsi que les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1444-014 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1444 sur l'émission des permis et certificats.

Adoptée

2024-04-183
RÈGLEMENT RV-1753 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 12 mars 2024;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter le Règlement RV-1753 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de mise aux normes du poste d'eau potable Curé-Boivin et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 450 000 \$.

Adoptée

2024-04-184
RÈGLEMENT RV-1756 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 12 mars 2024;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'adopter le Règlement RV-1756 décrétant l'acquisition de lampadaires décoratifs et leur financement par emprunt, au montant de 340 000 \$.

Adoptée

2024-04-185
RÈGLEMENT RV-1757 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 12 mars 2024;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'adopter le Règlement RV-1757 décrétant l'acquisition de matériaux pour le remplacement de la surface synthétique au parc Régional et un emprunt à cette fin, au montant de 700 000 \$.

Adoptée

2024-04-186
RÈGLEMENT RV-1758 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 12 mars 2024;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'adopter le Règlement RV-1758 décrétant l'acquisition et la modernisation de véhicules et d'équipements municipaux pour l'année 2024 et leur financement par emprunt, au montant de 250 000 \$.

Adoptée

2024-04-187
RÈGLEMENT RV-1355-2-16 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Maude Whittom donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1355-2-16 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait à la présence de chiens dans les parcs lors d'événements spéciaux.

Le projet de règlement est déposé.

2024-04-188
RÈGLEMENT RV-1751 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Simon Sesto Cifola donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1751 prévoyant l'établissement de plans et devis et l'acquisition de lampadaires et décrétant des travaux d'installation dans le stationnement du Centre de création et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2024-04-189

RÈGLEMENT RV-1755 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Camille Joli-Coeur donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1755 sur les districts électoraux.

Le projet de règlement est déposé.

2024-04-190

RÈGLEMENT RV-1759 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1759 abrogeant le Règlement RV-1476.

Le projet de règlement est déposé.

2024-04-191

DÉPÔT DES LISTES DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 16 février au 14 mars 2024.

Adoptée

2024-04-192

SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS - FÉVRIER 2024

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 29 février 2024 montrant un total des activités de 6 332 045,18 \$.

Adoptée

2024-04-193
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 5 mars 2024 et révisée par le Service des finances le 11 mars 2024, montrant un montant payable total de 110 807,26 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

2024-04-194
TRAVAUX MUNICIPAUX ET TRANSFERT DE SOLDES BUDGÉTAIRES - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE D'ENTREPOSAGE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (AMÉLIORATIONS LOCATIVES)

ATTENDU que la résolution 2023-02-057 autorise l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 20 000 \$ pour divers travaux de mise aux normes de la caserne de Boisbriand, et que des dépenses totalisant 2 400 \$ ont été encourues à l'égard de ces travaux;

ATTENDU que la résolution 2024-02-067 autorise l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 20 800 \$ pour divers travaux de mise aux normes de la caserne de Boisbriand, et qu'aucune somme n'a été encourue à l'égard de ces travaux;

ATTENDU que la Ville a signé un bail pour la location d'un espace industriel situé au 1050, rue des Forges à Terrebonne afin d'y entreposer, de manière sécuritaire, divers équipements appartenant au Service de sécurité incendie;

ATTENDU que les locaux ainsi loués doivent faire l'objet de travaux d'aménagement en vue d'une utilisation à cette fin;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De décréter des travaux d'aménagement d'un espace d'entreposage et travaux connexes (améliorations locatives) dans les locaux situés au 1050, rue des Forges à Terrebonne et de transférer, à cette fin, des soldes budgétaires inutilisés et totalisant 31 000 \$ en provenance des projets suivants :

- 17 600 \$ du projet d'investissement pour divers travaux de mise aux normes de la caserne de Boisbriand, projet 814 006 B autorisé par la résolution 2023-02-057;
- 13 400 \$ du projet d'investissement pour divers travaux de mise aux normes de la caserne de Boisbriand, projet 814 006 C autorisé par la résolution 2024-02-067.

Adoptée

2024-04-195

SOUSSIONS ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA FONDATION, DU PAVAGE ET DU DRAINAGE DE LA TERRASSE FILION - CONTRAT 2023-2135 - RÈGLEMENT RV-1726

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour des travaux de réfection de la fondation, du pavage et du drainage de la terrasse Filion, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Excavation J.P.M. 2012 inc. 8885, rue Saint-Jacques, bureau 100 Mirabel (Québec) J7N 2B5	1 674 996,10 \$
Lavallée & Frères (1959) Ltée 71, rang de l'Équerre Laval (Québec) H7L 6A3	1 890 000,01 \$ (montant corrigé)
2528-4340 Québec inc. f.a.s.r.s. Excavation Villeneuve 8671, chemin du Curé-Barrette Terrebonne (Québec) J7M 1N2	1 947 000,00 \$
LEGD inc. 521, boulevard Roland-Godard Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5C6	1 972 254,65 \$
Excavation Jérômien inc. 358, rue Larry-Ball Saint-Jérôme (Québec) J5L 2P6	1 981 778,54 \$
Construction Monco inc. 318, chemin Sainte-Marguerite Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0	1 991 137,74 \$
Uniroc Construction inc. 5605, route Arthur-Sauvé, CP 3390 Mirabel (Québec) J7N 2R4	2 051 120,00 \$
9267-7368 Québec inc. f.a.s.r.s. A. Desormeaux Excavation 2605, boulevard du Curé-Labelle Prévost (Québec) J0R 1T0	2 089 596,38 \$
Pavages Multipro inc. 3030, rue Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	2 180 391,71 \$

Construction G-NESIS inc. 2145, rue Michelin Laval (Québec) H7L 5B8	2 197 866,93 \$
Charex inc. 17755, rue Lapointe Mirabel (Québec) J7J 0W7	2 309 039,42 \$
Réhabilitation Du O inc. 5270, boulevard Cléroux Laval (Québec) H7T 2E8	2 348 000,00 \$

ATTENDU la recommandation de la firme Parallèle 54 Expert-Conseil inc. du 28 février 2024 et celle du Service du génie du 2 avril 2024;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 27 février 2024.

D'accepter l'offre de Excavation JPM 2012 Inc. au montant de 1 674 996,10 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour des travaux de réfection de la fondation, du pavage et du drainage de la terrasse Filion – Contrat 2023-2135.

D'approprier la somme de 85 000 \$ au surplus libre accumulé.

Cet octroi de contrat est conditionnel à la fourniture du certificat d'assurance conforme aux exigences des documents d'appel d'offres et à la fourniture du cautionnement d'exécution en copie originale manuscrite.

Adoptée

2024-04-196
SOUSSIONS ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ -
TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DE LA TOITURE AU CENTRE CULTUREL -
CONTRAT 2024-2147 - RÈGLEMENT RV-1734

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour des travaux de resurfaçage de la toiture au Centre culturel, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Toitures Léon inc. 364, rue St-Paul Repentigny (Québec) J5Z 4H9	127 047,38 \$

Couverture Montréal-Nord Ltée 8200, rue Lafrenais Montréal (Québec) H1P 2A9	127 564,76 \$
9427-8264 Québec inc. f.a.s.r.s. Groupe Pentagone 20550, chemin de la Côte Nord Mirabel (Québec) J7J 2B7	129 806,78 \$
Toiture Perreault inc. 340, rue Legault Blainville (Québec) J7C 3V8	130 283,92 \$
Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée 11600, avenue Philippe-Panneton Montréal (Québec) H1E 4G4	149 829,67 \$
Les Entreprises Verrecchia inc. 49, rue de la Pointe-Langlois Laval (Québec) H7L 3J4	159 412,84 \$
Les Couvertures St-Léonard inc. 11365, 55e avenue Montréal (Québec) H1E 2R2	185 914,58 \$
Y. Laramée Couvreur inc. 166, 6e avenue Lachine (Québec) H8S 2X7	313 813,91 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 26 mars 2024;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 14 mars 2024.

D'accepter l'offre de Les Toitures Léon inc. au montant de 127 047,38 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour des travaux de resurfaçage de la toiture au Centre culturel – Contrat 2024-2147 - Règlement RV-1734.

D'approprier la somme de 19 000 \$ au surplus libre accumulé.

Adoptée

2024-04-197**SOUSSIONS - MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE DU CENTRE CULTUREL ET DU POSTE DE POLICE - CONTRAT 2024-2158**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour des travaux de mise à niveau des systèmes d'alarme incendie du Centre culturel et du poste de police, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Guard-X inc. 10600, boulevard Parkway Montréal (Québec) H1J 1R6	127 193,56 \$
2733-8649 Québec inc. f.a.s.r.s. Desjardins sécurité du bâtiment 7351, rue Chouinard Montréal (Québec) H8N 2L6	166 075,00 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 2 avril 2024;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 19 mars 2024.

D'accepter l'offre de Guard-x inc. au montant de 127 193,56 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour des travaux de mise à niveau des systèmes d'alarme incendie du Centre culturel et du poste de police – Contrat 2024-2158.

Adoptée

2024-04-198**SOUSSIONS - ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ARÉNA AINSI QUE FOURNITURE D'UNE SURFACEUSE ÉLECTRIQUE POUR LA PÉRIODE DU 3 JUIN 2024 AU 6 JUIN 2027 - CONTRAT 2024-2160**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour le contrat d'entretien et de maintenance de l'aréna pour la période du 3 juin 2024 au 6 juin 2027, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOMS ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)	CLAUSE OPTIONNELLE (fourniture d'une surfaceuse électrique)
Sogep inc. 4750, avenue Henri-Julien, RC-050 Montréal (Québec) H2T 2C8	1 760 577,68 \$	144 996,12 \$

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs du 3 avril 2024;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 19 mars 2024.

D'accepter l'offre de SOGEP INC. au montant de 1 760 577,88 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour le contrat d'entretien et de maintenance de l'aréna pour la période du 3 juin 2024 au 6 juin 2027 – Contrat 2024-2160.

D'accepter l'offre de SOGEP INC. au montant de 144 996,12 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture d'une surfaceuse électrique pour la période du 3 juin 2024 au 6 juin 2027 – Contrat 2024-2160.

Adoptée

**2024-04-199
SOUMISSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS EN CONTRÔLE
QUALITATIF DES MATÉRIAUX CONCERNANT DIVERS TRAVAUX -
CONTRAT 2024-2163**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour un contrat de services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
9139-6903 Québec inc. f.a.s.r.s. DEC Enviro 34, avenue des Faucons Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R4
Groupe ABS inc. 17, rue de l'Industrie Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Solmatech inc. 97, rue de la Couronne Repentigny (Québec) J5Z 0B3

ATTENDU l'assujettissement des offres reçues à un système d'évaluation et de pondération suivant la loi, elles ont été évaluées par un comité de sélection;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection du 26 mars 2024 et celle du Service du génie du 2 avril 2024;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 12 mars 2024 ainsi que d'une copie du rapport du comité de sélection du 26 mars 2024.

D'accepter l'offre de 9139-6903 Québec inc. f.a.s.r.s. DEC Enviro au montant de 165 063,86 \$, toutes taxes incluses, celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour un contrat de services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux – Contrat 2024-2163.

Cet octroi de contrat est conditionnel à la fourniture du certificat d'assurance conforme aux exigences des documents d'appel d'offres ainsi qu'à la fourniture de la validation du document de conformité santé et sécurité (CNESST) conforme.

Adoptée

2024-04-200
SOUSSIONS - GESTION ET MAINTENANCE DE LA PISCINE EXTÉRIEURE
DU PARC PELLERIN - SAISONS 2024-2025-2026 - CONTRAT 2024-2169

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour le contrat de gestion et maintenance de la piscine extérieure du parc Pellerin pour les saisons 2024-2025-2026, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Camp Sportmax inc. 101, rue Gaston-Dumoulin, bureau 102 Blainville (Québec) J7C 6B4	300 167,85 \$
Sodem inc. 4750, avenue Henri-Julien, RC050 Montréal (Québec) H2T 2C8	330 347,16 \$

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs du 3 avril 2024;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 19 mars 2024.

D'accepter l'offre de Camp Sportmax inc. au montant de 300 167,85 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour le contrat de gestion et maintenance de la piscine extérieure du parc Pellerin pour les saisons 2024-2025-2026 – Contrat 2024-2169.

Adoptée

2024-04-201

RÉSILIATION D'UN CONTRAT - DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE MARQUE (VOLET CORPORATIF), INCLUANT LE VOLET SLOGAN DE MARQUE

ATTENDU le bon de commande COM-0000017 octroyant le contrat à Parallèle Communication Design inc. pour le développement d'une stratégie de marque (volet corporatif), incluant le volet slogan de marque;

ATTENDU les difficultés rencontrées pour réaliser les étapes méthodologiques et les ateliers de cocréation;

ATTENDU que les outils proposés ne sont pas adaptés à la réalité municipale et que la démarche manque de souplesse;

ATTENDU que les attentes de la Ville de Boisbriand ne sont pas rencontrées en raison des enjeux;

ATTENDU que plusieurs rencontres de travail ont eu lieu et que le fournisseur a alloué du temps dans la préparation du projet;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a indiqué son intention de résilier le contrat pour le développement d'une stratégie de marque (volet corporatif) et que les parties ont convenu qu'un montant de 5 800 \$ correspond à la valeur des services reçus;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De confirmer la résiliation du contrat octroyé à Parallèle Communication Design inc. ayant trait au développement d'une stratégie de marque (volet corporatif), incluant le volet slogan de marque, conformément aux dispositions du Code civil du Québec.

D'autoriser le paiement d'une somme de 5 800 \$, imputée au budget d'opération du Service des communications et des relations avec les citoyens pour conclure l'entente de résiliation entre les deux parties.

Adoptée

2024-04-202

SYSTÈME DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION - CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX CIVILS

ATTENDU que les contrats de services professionnels pour la surveillance des travaux civils nécessitent l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver le système de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service du génie permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisées dans le cadre de tout contrat de services professionnels pour la surveillance des travaux civils.

Adoptée

2024-04-203

ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX AVEC MON ESPACE ATELIER BOISBRIAND INC. - TRAVAUX DE DÉPLACEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION - DOSSIER 1052 P-79

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'autoriser la signature d'une entente relative à des travaux municipaux conformément au Règlement RV-1052-4 avec le promoteur Mon Espace Atelier Boisbriand inc. pour des travaux de déplacement d'un bassin de rétention situé sur la rue Doris-Lussier, face au lot 6 042 174 du cadastre du Québec.

De s'engager à prendre possession du bassin de rétention et du nouveau lot créé suite à l'exécution des travaux, sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur dans un certificat émis à cette fin par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2024-04-204

LOCATION D'UN ESPACE INDUSTRIEL POUR LES BESOINS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LA PÉRIODE DU 1ER SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOÛT 2026 - SIGNATURE D'UN ADDENDA

ATTENDU le bail convenu avec la Société en commandite Machcafo relativement à la location d'un local situé sur la rue des Forges à Terrebonne pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2026;

ATTENDU que l'article 1.4 du bail prévoit qu'à la suite du plan produit une fois la construction terminée, la superficie définitive des lieux loués pourrait être différente et engendrer un ajustement de loyer;

ATTENDU que la superficie louée est augmentée de 636 pieds carrés suite au mesurage final;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'approuver le projet d'addenda au bail convenu avec la Société en commandite Machcafo relativement à la location d'un local situé sur la rue des Forges à Terrebonne pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2026, modifiant le bail de la façon suivante :

- la superficie totale des lieux loués est augmentée à 10 783 pi², incluant une mezzanine de 2 190 pi²;

- le loyer mensuel est augmenté de 1 233,97 \$ toutes taxes comprises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'autoriser le paiement des frais représentant l'augmentation mensuelle du loyer pour les mois de septembre 2023 à janvier 2024, soit un total de 6 169,85 \$ toutes taxes comprises.

Adoptée

2024-04-205

LOCATION D'UN ESPACE SITUÉ AU 305, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - SIGNATURE D'UN ADDENDA AVEC L'ORGANISME SERVICES D'ENTRAIDE LE RELAIS

ATTENDU le bail intervenu entre la Ville et l'organisme Services d'entraide Le Relais ayant trait à la location d'un espace situé au 305, chemin de la Grande-Côte pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, assortie de quatre options de renouvellement possibles d'une période additionnelle d'une année chacune;

ATTENDU qu'une option de renouvellement a été exercée pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023;

ATTENDU que l'organisme Services d'entraide Le Relais devait cesser ses activités du comptoir de la friperie située au 305, chemin de la Grande-Côte, le 1er mars 2024;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2023-08-430, la durée du bail a été prolongée jusqu'au 29 février 2024 inclusivement;

ATTENDU qu'aux termes d'une lettre datée du 12 février 2024, l'organisme Services d'entraide Le Relais souhaite prolonger le bail pour une durée indéterminée;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver le projet d'addenda au bail convenu avec l'organisme Services d'entraide Le Relais relativement à la location d'un espace situé au 305, chemin de la Grande-Côte, prolongeant la durée du bail et réduisant le loyer mensuel à 470 \$ à compter du 1er mars 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2024-04-206
EXPLOITATION DU TERMINAL DU PARC DES BERGES POUR LES SAISONS, 2024, 2025 ET 2026 - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC ÉCO-NATURE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'entente avec l'organisme Éco-Nature établissant les conditions de la gestion du terminal du parc des Berges pour les saisons 2024, 2025 et 2026.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2024-04-207
ACQUISITION DES LOTS 2 502 510 ET 2 674 456 (CHEMIN DU GRAND-ST-CHARLES) - APPROPRIATION AU FONDS DE REDYNAMISATION DES TERRES AGRICOLES - REMPLACEMENT DE LA RÉOLUTION 2022-11-574

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De consentir à la cession à la Ville des lots 2 502 510 et 2 674 456 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 1019 mètres carrés, par la succession de feu Robert Deraiche et par madame Huguette Bonami, conformément aux termes et conditions de la promesse de cession signée le 28 juillet 2022.

D'approprier la somme de 2100 \$ au fonds de redynamisation des terres agricoles pour l'acquisition des lots.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la greffière, à signer au nom de la Ville tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

De remplacer la résolution 2022-11-574.

Adoptée

2024-04-208

AUTORISATION - SIGNATURE DE TOUT DOCUMENT RELATIF AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE POUR LES VÉHICULES À ÉMISSION ZÉRO

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser le contremaître de la division bâtiments et conception du Service des travaux publics, à signer tout document relatif au programme d'infrastructure offert par Propulsion Québec pour les véhicules à émission zéro pour le financement de bornes de recharge pour les organisations privées et publiques du Québec.

Adoptée

2024-04-209

AUTORISATION DU CONSEIL - RANDONNÉE DU SOUVENIR THIERRY LEROUX

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la tenue de l'édition 2024 de l'événement « Randonnée du Souvenir Thierry LeRoux » sur le territoire de la Ville, prévu le 22 ou 23 août 2024, selon un parcours qui empruntera le chemin Grande-Côte et dont les détails seront précisés par le comité organisateur.

Adoptée

2024-04-210

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - VENTE DE DENRÉES - ÉVÉNEMENTS 2024

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTON

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, la vente de denrées alimentaires lors de la tenue des événements décrits au tableau suivant :

Événement	Date	Lieu	Promoteur
Bazar communautaire	18 mai et 5 octobre 2024	Stationnement Centre récréatif et espace vert devant la Maison du citoyen	Service des loisirs

Tournoi de baseball Atome Pee-wee	22 au 30 juin 2024	Parc Derek- Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte- Thérèse
Tournoi de balle-molle	4 au 7 juillet 2024	Parc Derek- Aucoin	Association de balle- molle de Saint- Eustache-Boisbriand
Festival de baseball Rallye Cap	2-3-9-10 août 2024	Parc Derek- Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte- Thérèse
Séries balle-molle adultes	6-7-8 et 13- 14-15 septembre 2024	Parc Derek- Aucoin	ABCB (Association des Bons Copains de Boisbriand)
Défi Boisbriand	30-31 août. 1-2 septembre 2024	Parc Régional	Révolution FC (Club de soccer)
Skatefest	27 septembre 2024	Parc Jean- Jacques- Rousseau	Service des loisirs
Patin libre Halloween et de Noël	25 octobre et 14 décembre 2024	Aréna Boisbriand	Service des loisirs

Adoptée

2024-04-211

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES - ÉVÉNEMENTS 2024

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, la consommation et la vente de boissons alcoolisées lors de la tenue des événements identifiés au tableau qui suit, aux dates, heures et lieux indiqués.

D'autoriser le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand à présenter une demande de permis de consommation et de vente de boissons alcoolisées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la tenue des événements décrits au tableau suivant:

Événement	Date	Horaire	Parc	Promoteur
Tournoi de baseball Atome Pee-wee	22 au 30 juin 2024	18 h à 23 h (semaine) 8 h à 23 h (fin de semaine)	Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte- Thérèse

Tournoi de balle-molle	4 au 7 juillet 2024	18 h à 23 h (semaine) 8 h à 23 h (fin de semaine)	Derek-Aucoin	Association de balle-molle de Saint-Eustache-Boisbriand
Festival de baseball Rallye Cap	2-3 et 9-10 août 2024	8 h à 21 h	Derek-Aucoin	Association de Baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Séries balle-molle adultes	2-3 et 9-10 août 2024	18 h à 23 h (semaine) 8 h à 23 h (fin de semaine)	Derek-Aucoin	ABCB (Association des Bons Copains de Boisbriand)

Adoptée

2024-04-212

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - COLLECTE DE FONDS ANNUELLE - 2024

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser, conformément aux dispositions du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, la Maison des jeunes Sodarrid, la Ligue navale du Canada, succursale Boisbriand et le 1er Groupe Scout de Boisbriand à tenir cinq points de collecte dans le cadre d'une collecte de fonds annuelle, le samedi 13 avril 2024, ou le samedi 27 avril 2024 en cas de report, entre 9 h et 16 h, aux intersections suivantes :

- boulevard de la Grande-Allée et avenue des Grandes-Tourelles;
- chemin de la Grande-Côte et boulevard de la Grande-Allée;
- montée Sanche et boulevard des Entreprises;
- boulevard de la Grande-Allée et chemin de la Côte Sud;
- chemin de la Grande-Côte et Autoroute 13.

Adoptée

2024-04-213

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - PRÉSENCE D'UN CAMION ALIMENTAIRE ET UTILISATION D'UN APPAREIL MOBILE DE CUISSON PORTATIF - ÉVÉNEMENTS 2024

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie et conditionnellement à la délivrance d'un permis d'événement par le Service de sécurité incendie, la présence d'un camion alimentaire et l'utilisation d'un appareil

mobile de cuisson à l'air libre dans le cadre des événements indiqués au tableau suivant :

Événement	Date	Parc	Promoteur
Tournoi de baseball Atome Pee-wee	22 au 30 juin 2024	Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Tournoi de balle-molle	4 au 7 juillet 2024	Derek-Aucoin	Association de balle-molle de Saint-Eustache-Boisbriand
Festival de baseball Rallye Cap	2-3 et 9-10 août 2024	Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Séries balle-molle adultes	6-7-8 et 13-14-15 septembre 2024	Derek-Aucoin	ABCB (Association des Bons Copain de Boisbriand)
Défi Boisbriand	30-31 août et 1-2 septembre 2024	Régional	Révolution FC (Club de soccer)

Adoptée

**2024-04-214
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION - FÉVRIER 2024**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de février 2024 montrant un total mensuel de 1 090 009 \$ et un cumulatif annuel de 2 402 776 \$.

Adoptée

**2024-04-215
PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'URBANISME - DÉPÔT DU RAPPORT DE RÉTROACTION ET DÉCISION SUR LE PROJET RELATIF AUX UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES**

ATTENDU l'assujettissement du projet de modification de la réglementation d'urbanisme visant à permettre les unités d'habitation accessoires au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme;

ATTENDU les consultations citoyennes tenues conformément au Règlement RV-1655;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prendre acte du dépôt du rapport de rétroaction daté du 9 février 2024 sur la démarche de participation publique visant la modification du Règlement RV-1441 sur le zonage et du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ayant pour but de permettre et d'encadrer les unités d'habitation accessoires sur le territoire de la Ville de Boisbriand.

De poursuivre les procédures de modification de la réglementation d'urbanisme afin de permettre et d'encadrer les unités d'habitation accessoires sur le territoire de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

2024-04-216
PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'URBANISME - DÉPÔT DU RAPPORT DE RÉTROACTION ET DÉCISION SUR LA RÉALISATION DU PROJET D'IMPLANTATION D'UN PROJET INTÉGRÉ INDUSTRIEL DANS LA ZONE I-1 320

ATTENDU l'assujettissement du projet de modification de la réglementation d'urbanisme visant à permettre l'implantation d'un projet intégré industriel dans la zone I-1 320 au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme;

ATTENDU les consultations citoyennes tenues conformément au Règlement RV-1655;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prendre acte du dépôt du rapport de rétroaction daté de février 2024 sur la démarche de participation publique visant la modification du Règlement RV-1441 sur le zonage, le Règlement RV-1442 sur la construction et le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ayant pour but de permettre et d'encadrer l'implantation d'un projet intégré industriel dans la zone I-1 320.

De poursuivre les procédures de modification de la réglementation d'urbanisme afin de permettre et d'encadrer l'implantation d'un projet intégré industriel dans la zone I-1 320.

Adoptée

2024-04-217

PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'URBANISME - DÉPÔT DU RAPPORT DE RÉTROACTION ET DÉCISION SUR LA RÉALISATION DU PROJET D'IMPLANTATION D'UN PROJET INTÉGRÉ INDUSTRIEL DANS LA ZONE I-2 481

ATTENDU l'assujettissement du projet de modification de la réglementation d'urbanisme visant à permettre l'implantation d'un projet intégré industriel dans la zone I-2 481 au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme;

ATTENDU les consultations citoyennes tenues conformément au Règlement RV-1655;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prendre acte du dépôt du rapport de rétroaction daté de février 2024 sur la démarche de participation publique visant la modification du Règlement RV-1441 sur le zonage ayant pour but de permettre et d'encadrer l'implantation d'un projet intégré industriel dans la zone I-2 481.

De poursuivre les procédures de modification de la réglementation d'urbanisme afin de permettre et d'encadrer l'implantation d'un projet intégré industriel dans la zone I-2 481.

Adoptée

2024-04-218

TOPONYMIE – PARC DE CHAVIGNY

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 mars 2024 portant le numéro R-24-CU-4887 d'attribuer l'odonyme « Parc de Chavigny », au parc canin situé sur une partie du lot 2 107 478 du cadastre du Québec, derrière le Centre d'interprétation de la Nature (CIN);

ATTENDU que tous les parcs canins de la Ville portent le nom d'une rue se trouvant à proximité;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'attribuer l'odonyme « Parc de Chavigny » au parc canin situé sur une partie du lot 2 107 478 du cadastre du Québec, situé derrière le Centre d'interprétation de la Nature (CIN).

De demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser le nom « Parc de Chavigny » pour désigner ce parc canin.

Adoptée

2024-04-219

APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE CERTIFICATION BNQ 2507-400 - TERRAINS INDUSTRIELS PRÊTS À L'INVESTISSEMENT - LOTS 2 502 466 ET 2 873 726 DU CADASTRE DU QUÉBEC - ZONE I-2 526

ATTENDU que la demande reçue du représentant du Parc Domiciliaire Boisbriand inc. datée du 15 janvier 2024 sollicitant l'appui de la Ville dans le cadre du processus de certification du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour les terrains industriels prêts à l'investissement;

ATTENDU que les lots visés par cette demande portent les numéros 2 502 466 et 2 873 726 du cadastre du Québec et sont situés sur le chemin de la Côte Sud dans la zone industrielle I-2 526;

ATTENDU que le développement industriel du terrain est en adéquation avec les orientations d'aménagement et de développement de la Municipalité;

ATTENDU que les lots concernés par cette demande sont situés hors zone agricole;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'appuyer la demande de certification BNQ 2507-400 du Bureau de normalisation du Québec pour les terrains industriels prêts à l'investissement visant les lots 2 502 466 et 2 873 726 situés sur le chemin de la Côte Sud, dans la zone I-2 526.

Adoptée

2024-04-220

APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET D'ENSEIGNE MURALE DE L'ENTREPRISE KONTRON - 4555, RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE I-1 480

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 mars 2024 portant le numéro R-24-CU-4883, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'enseigne murale de l'entreprise Kontron située au 4555, rue Ambroise-Lafortune dans la zone I-1 480 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillé aux plan et simulation de l'enseigne préparés par Zone Enseignes + Éclairages, datés du 11 mars 2024.

Adoptée

2024-04-221

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - CONCEPT D'AFFICHAGE - BÂTIMENT INDUSTRIEL SITUÉ AU 20 845, CHEMIN DE LA CÔTE NORD - ZONE I-3 482

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 mars 2024 portant le numéro R-24-CU-4884, la modification du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le concept d'affichage du bâtiment industriel situé au 20 845, chemin de la Côte Nord dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- concept d'affichage - actuel préparé par Enseignes Barbo, daté du 2 mars 2023;
- concept d'affichage - proposé préparé par Enseignes Barbo, daté du 1er février 2024.

Adoptée

2024-04-222

EMBAUCHE - AGENT EN PRÉVENTION INCENDIE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'embaucher monsieur Xavier Leclair au poste syndiqué régulier à temps complet d'agent en prévention incendie au Service de sécurité incendie à compter du 15 avril 2024.

Adoptée

2024-04-223

EMBAUCHES - HORTICULTEUR, OUVRIER AGRICOLE ET JARDINIERS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'embaucher madame Véronique Pagé au poste syndiqué auxiliaire à temps complet d'horticultrice au Service des travaux publics à compter du 15 avril 2024.

D'embaucher monsieur Tommy Robitaille au poste syndiqué auxiliaire à temps complet d'ouvrier agricole au Service des travaux publics à compter du 15 avril 2024.

D'embaucher madame Sarah Mignano, madame Zoé Croteau, monsieur Alexandre Marsan-Dupont, monsieur Gabriel Chagnon, madame Lauralie Rodrigue-Gauthier et madame Samantha Calandria-Laporte aux postes

syndiqués auxiliaires à temps complet de jardiniers au Service des travaux publics à compter du 15 avril 2024.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des travaux publics.

Adoptée

2024-04-224
COMITÉ DE RETRAITE - CONVENTION DE FIDUCIE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'approuver le projet de convention de fiducie mise à jour en 2024 ayant trait à la désignation des membres représentant le comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2024-04-225
COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTES - DÉPÔT DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 27 FÉVRIER 2024

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prendre acte du dépôt du compte-rendu de la rencontre du comité sur la reddition de comptes du 27 février 2024 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

2024-04-226
SIGNALISATION - STATIONNEMENT INTERDIT AU POSTE DE SUPPRESSION SITUÉ AU 6855, RUE JEAN-CLAUDE-LANGLOIS

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'interdire le stationnement, sauf pour le personnel autorisé, dans le stationnement du poste de suppression situé au 6855, rue Jean-Claude-Langlois.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

2024-04-227

SIGNALISATION - MODIFICATION DE LA PÉRIODE D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LA RUE MARIUS-BARBEAU

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De modifier la période d'interdiction de stationnement sur la rue Marius-Barbeau du 1er septembre au 23 juin, la faisant passer de « 10 h à 16 h » à « 10 h à 17 h » aux endroits suivants:

- sur la rue Marius-Barbeau, direction nord, de l'intersection de la rue Jean-Charles-Bonenfant jusqu'au 2774;
- sur la rue Marius-Barbeau, direction sud, du 2819 jusqu'à l'intersection de la rue Jean-Charles-Bonenfant.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

2024-04-228

AIDE FINANCIÈRE 2024 ET APPROPRIATION AU SURPLUS AFFECTÉ - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOLANGE-BEAUCHAMP

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une aide financière au Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp au montant de 2 000 \$ pour l'année.

D'approprier le montant de 2 000 \$ à partir du surplus libre affecté à même le montant provenant du Fonds communautaire de Boisbriand.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

2024-04-229

AIDE FINANCIÈRE - PROJET DE RELOCALISATION DE L'ORGANISME SERVICES D'ENTRAIDE LE RELAIS

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'accorder une aide financière à l'organisme Services d'entraide Le Relais au montant de 50 000 \$ pour son projet de relocalisation.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les conseillers par la suite prennent la parole à tour de rôle.

2024-04-230

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De lever la séance à 20 h 30.

Adoptée